

VILLE DE LEWARDE

JUIN 2024

<https://ville-lewardede.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Voici venue la période estivale durant laquelle moult Lewardois vont profiter d'un moment de repos fort apprécié. Nous débutons l'été dans des conditions inédites qui ne sont pas dues qu'au temps déplorable qui nous a accompagnés de mai jusqu'à aujourd'hui.

Nous vivons dans une société qui a bien des égards montre de nombreux signes de faiblesses et n'offre pas, pour l'instant, de perspectives souriantes pour l'avenir.

La décision surprenante du président de la république d'en appeler à des élections législatives anticipées avec un temps de campagne électorale très court participe au malaise ressenti par les citoyens.

Au poste d'élu qui est le mien avec les conseillers municipaux qui me soutiennent, contre vents et marées, nous maintenons le cap de notre volonté du bien vivre ensemble.

Les enfants seront accueillis en juillet au centre de loisirs sans hébergement, les adolescents volontaires seront en camp de vacances dans l'Aude et les Landes. Les travaux prévus d'assainissement de la rue de l'Egalité sont en cours avant celle des Bleuets. Les travaux d'amélioration des conditions d'accueil des élèves de l'école Salengro ont débuté avec le début d'une importante rénovation des bâtiments scolaires.

La vie continue ... Profitez bien de la période estivale pour que chacun soit en pleine forme à la rentrée.

Elections législatives

Alain BRUNEL,
Maire

Elles auront lieu le dimanche 30 juin (premier tour) et le dimanche 7 juillet (2^{ème} tour).

Comme pour les élections européennes, la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour voter (liste des pièces consultable sur le site service public : « élections : papiers d'identité à présenter pour voter »).

14 juillet

La population est invitée à se rassembler à 11 h au monument aux morts, place des martyrs, pour un dépôt de gerbe.

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Le mercredi 29 mai, les parents ont été invités par le directeur Monsieur Chevallier à une réunion de présentation des futures activités, salle des fêtes.

Le centre accueillera les enfants du 8 juillet au 2 août.

Conseil Municipal

A l'invitation de Monsieur le Maire, les conseillers municipaux se sont réunis le mardi 28 mai.

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril a été approuvé. Monsieur le Maire a communiqué les décisions qu'il a prises au nom du Conseil Municipal : taille des arbres rue Famille Dervaux, prestation engagée avec ESI (Ecaillon Solidarité Insertion) pour l'entretien du cimetière à raison de 3 passages par an (Juin, Août et Octobre), contrat de maintenance pour la surveillance du système de désenfumage à la salle des fêtes, contrat avec une association dans le but de réguler le nombre de chats errants. Suite à la démission de Marie-Christine Lancez, une nouvelle conseillère municipale a été installée, il s'agit de Marie-Françoise Bessau.

Plan local d'urbanisme : conformément aux règles qui régissent la rédaction du PLU, le volet du projet d'aménagement et de développement durables a été présenté par Mme Mollet du cabinet Urbycom.

Le recrutement d'un agent technique dans le cadre du dispositif « Parcours emploi compétences » a été décidé. Le recrutement est en cours pour une arrivée au 1er juillet prochain.

Un tirage au sort a désigné deux concitoyens qui intégreront la liste préparatoire départementale des jurés-citoyens appelés à siéger éventuellement à la cour d'assise de Douai en 2025.

Divers marchés publics ont été lancés concrétisant ainsi les investissements votés lors du budget primitif 2024.

Le détail des délibérations sera accessible à la population dès l'approbation du compte-rendu à la prochaine réunion du conseil municipal.

Travaux

Quelques informations :

Le vendredi 17 et le lundi 20 mai, la société SMDA (Soins Modernes Des Arbres) s'est chargée de l'entretien, de l'enlèvement de rejets et de branches dans la zone boisée située rue Famille Dervaux.



La Poste

Le bureau de Lewarde sera fermé les samedis 10 et 17 août.

La raison évoquée est la diminution de la fréquentation pendant la période estivale.

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 20 août 2024.

Durant la période de fermeture, les clients seront accueillis au bureau de Dechy 7 Place Jean-Jaurès ouvert le samedi de 9h à 12h.

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

Centre Historique Minier

L'exposition « La mine, c'est du sport » peut être visitée jusqu'au 4 mai 2025.

Apéro des voisins : il aura lieu le vendredi 28 juin à 18h sur le thème du classement du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO dont le centre historique minier (un des cinq sites remarquables).

Venez partager, avec l'équipe du Centre et entre voisins, un moment convivial au sein du musée !

Le 30 juin 2012, le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais était classé sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dont le Centre Historique Minier est l'un des cinq sites remarquables. Venez échanger avec nous sur cette thématique à l'occasion de l'anniversaire de ce classement.

Nous poursuivrons la discussion autour d'un apéritif.

LES INFOS PRATIQUES

Vendredi 28 juin 2024

à 18 h 00

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

Rendez-vous à l'accueil du Centre Fosse Dellioye, Rue d'Erchin 59287 Lewarde
Durée : environ 1 h 30

PLUS D'INFOS : 03 27 95 82 82



© Centre Historique Minier

Ministère de la Culture
Région Hauts-de-France
Département du Pas-de-Calais
Commune de Lewarde
Centre Historique Minier

Le mercredi 22 mai, la société « avenir et jardins » a implanté des panneaux « stationnement réservé à la clientèle » devant la pharmacie ainsi que des potelets à l'entrée de la place Elsa Triolet.

Il s'agit d'interdire l'accès du lieu aux automobilistes pour des raisons de sécurité des piétons et parce que la place n'est pas répertoriée praticable aux véhicules.



Fête des voisins

Mieux se connaître à travers de sympathiques rencontres, tel est le but de cette fête.

Les voisins d'une rue, d'un quartier s'étaient donné rendez-vous le vendredi 31 mai.

Malheureusement, la pluie et la fraîcheur ont eu raison de la volonté de se retrouver pour cet instant convivial. Seul le groupe « pour les Lewardois(e) un nouvel élan » a maintenu son projet.



Les voisins de la rue Henri Coubrun qui avaient anticipé la rencontre ont eu plus de chance.

Marché

Un moment propice aux achats mais aussi un point de rencontres et de convivialité.

L'implantation de commerces n'est pas de la compétence des municipalités. De plus, l'ouverture de petits commerces et leur maintien en vie sont compliqués en raison de la concurrence des super marchés et des possibilités de commandes à de grandes firmes sur internet.

Le marché offre la possibilité de consommer localement des produits locaux, sains, de fabrication française. Il permet en outre de soutenir l'activité des commerçants lewardois de proximité, en permettant plusieurs achats sur un périmètre restreint.

A la veille des mois de juillet et août qui vont entraîner des modifications dans la présence régulière des commerçants sédentaires, faisons le point de leur fréquentation durant cette année scolaire.



les jeudis matins: produits maraîchers, de la mer, de rôtisserie (épisodiquement), fromagerie (toutes les semaines paires du calendrier) ont été accessibles ainsi que de temps à autres des propositions de spiritueux et de rhum.

les samedis matins vous ont été proposés des produits de rôtisserie, de maraîchage, des pâtisseries polonaises (sauf le 3^{ème} samedi du mois), et aussi épisodiquement de la bière artisanale.

Ces propositions associées aux ouvertures de la boucherie et de la boulangerie ont permis d'offrir un bouquet intéressant d'achats groupés.

Ce fonctionnement a permis de vivifier le commerce local et c'est tant mieux !



Environnement

Protection des habitants

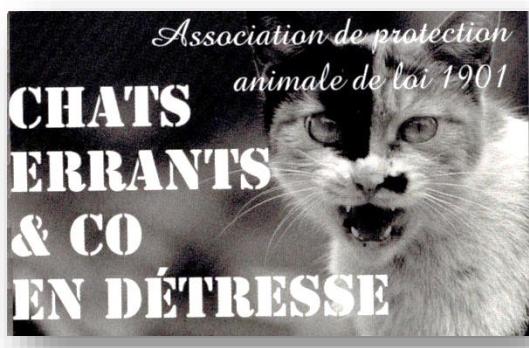
Notre ville est la seule commune du Douaisis à participer financièrement et pleinement à la destruction des nids de guêpes et de frelons. Les essaims d'abeilles sont destinés à être récupérés par un apiculteur.

La municipalité maintient pour cette année 2024 sa participation financière. Cela coûte à l'unité à la collectivité entre 100 et 200 € en fonction du type d'intervention.

La mairie gère la programmation. Elle doit donc être prévenue de la nuisance dès sa découverte.



Stérilisation des chats



La multiplication des chats errants dans la commune pose un problème qu'il est urgent de résoudre.

La municipalité a signé une convention avec l'association chats errants and co en détresse de Pecquencourt pour la stérilisation de 25 chats (au maximum) sans propriétaire.

Pour les particuliers, il est conseillé de stériliser les chats de compagnie pour éviter la multiplicité de naissances indésirables.

Stop Pub

Comment faire ?

Pour participer à la fin de la gabegie d'utilisation de papier utilisé à des fins publicitaires, il suffit d'accoller sur sa boîte aux lettres un auto collant stop pub disponible en mairie.

Cendriers

Luttons ensemble contre le jet de mégots au sol.

Les mégots polluent notre environnement par leur structure chimique. Un mégot souille 500 litres d'eau.

En prévention, des cendriers de poche sont disponibles gratuitement en mairie.



Utilisation du glyphosate

La décision d'autoriser le glyphosate jusqu'en 2033 est meurrière pour l'ensemble de la population et particulièrement pour les salariés agricoles et les agriculteurs.

Une étude récente s'intéresse au cancer du pancréas dont le nombre de cas ne cesse d'augmenter. Il s'avère que les pesticides, notamment le glyphosate, sont clairement une des causes de cette évolution.

Ce cancer pourrait devenir la deuxième cause de mortalité par cancer en 2030. Une catastrophe sanitaire annoncée qui peut être évitée par l'interdiction de l'usage des pesticides.

Dégradation des objets

La question de la durée de dégradation des objets et produits est d'importance pour l'avenir de la planète et des générations futures.

Cette représentation schématique permet une sensibilisation au problème.

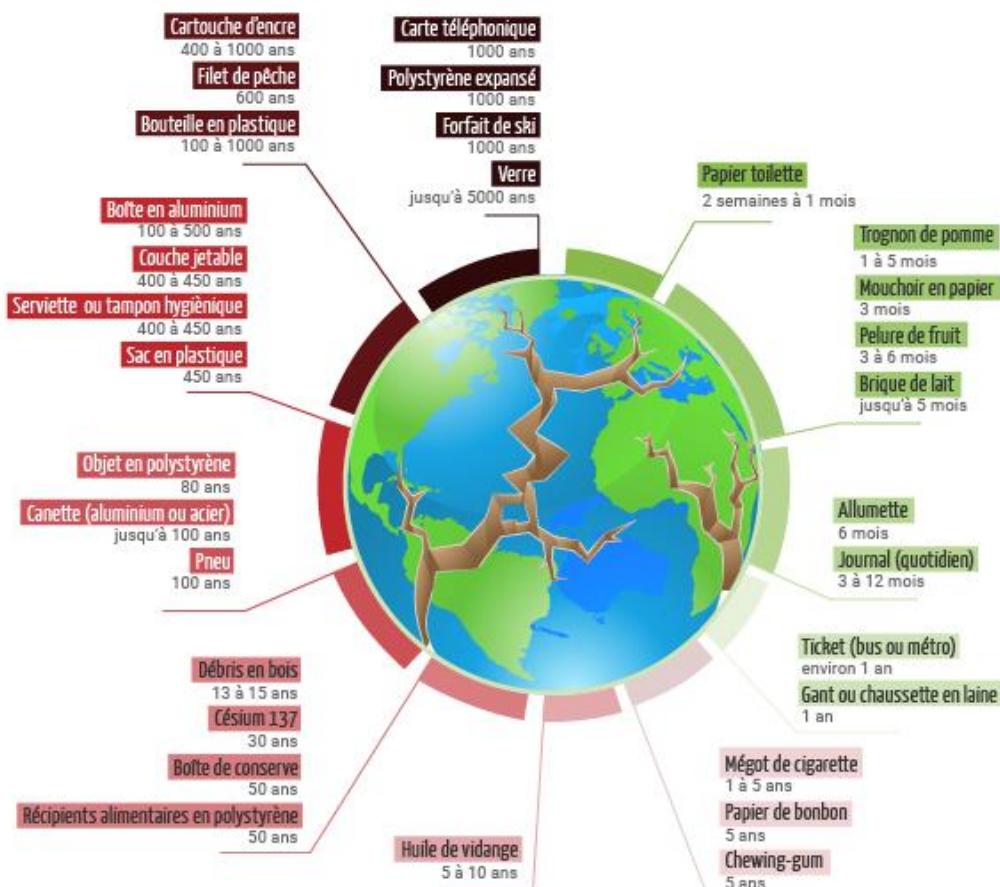
Les masques de protection sanitaire, comme les serviettes hygiéniques et couches jetables, ont une durée de vie allant de 400 à 450 ans dans la nature.



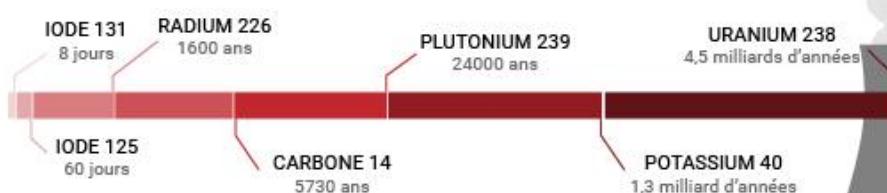
Durée de vie

des DÉCHETS dans la NATURE

Temps de dégradation estimés



DÉCHETS NUCLÉAIRES



Harmonie Municipale

Les musiciens dirigés par leurs chefs Zélie Salmon et Stéphane Coquet ont emmené les spectateurs pour un voyage musical autour de la terre le samedi 8 juin.

Les musiciens ont embarqué les auditeurs dans un voyage qui les a conduits des caraïbes à l'Argentine en passant par l'Espagne (entre autres) à travers différents styles de musique.

La déferlante mondiale du disco n'a pas été oubliée même si cela a été pour souligner « le dernier jour du disco » adapté de la chanson de Juliette Armanet.

Les mélomanes ont passé une excellente soirée qui en appelle d'autres.

Monsieur le Maire a félicité chaleureusement les musiciens de leur prestation.



Culture et Liberté

Le 7 juin, les adhérents de l'association ont été invités à une assemblée générale.

Cette assemblée générale qui s'est tenue à la veille du renouvellement de la demande d'agrément « Espace de Vie Sociale » auprès de la CAF a permis de rappeler le projet d'animation et de fonctionnement de l'association ainsi que la présentation du budget lié aux activités.

Culture et Liberté tient une place importante dans la vie associative de la commune. Elle établit des partenariats avec la mairie et d'autres associations locales.

Elle est présente sur le terrain de l'animation. Les tarifs d'adhésion sont bas pour des activités dans des domaines d'apprentissage variés tels l'informatique, l'Anglais, la logique, la pratique des arts de la table, la pâtisserie, la musique (guitare). L'association propose aussi des activités de détente : marche, jeux de société.

Des ateliers parents-enfants ont lieu le mercredi de 10 h à 12 h et pendant les vacances scolaires.

Monsieur le Maire accompagné d'élus municipaux a participé à cette assemblée. Mme Claudia Herrmann, directrice régionale de culture et liberté a honoré de sa présence cette réunion.

Le bureau se compose de la présidente Mme Eve Vanwynsberghe, de la trésorière Mme Thérèse Adelman, du trésorier adjoint M. Eugène Urban, de la secrétaire Mme Sylvie Buf.

Des cours de guitares (nouveauté) sont possibles tous les mercredis de 14 h à 16 h.

Rendez-vous 3 place Elsa Triolet

Pour tout renseignement téléphoner au 03 27 87 74 75 ou envoyer un courriel cultureetliberte.leward@gmail.com

Stretch'attitude

Le jeudi 13 juin, l'association « STRETCH'ATTITUDE » a tenu son assemblée générale en présence d'une cinquantaine d'adhérents, de Monsieur le Maire, d'élus municipaux.

Cette saison, 120 inscrits ont participé à l'une ou deux, des 5 heures de cours proposées durant la semaine par Jean Quillot praticien en stretching postural.

Le mot d'ordre reste la convivialité, au sein des cours, mais aussi lors d'évènements organisés par le bureau comme la « soirée beaujolais » ou le voyage de fin d'année qui a emmené les 52 participants sur la plage du Touquet pour une séance de stretching « les pieds dans le sable », sous un soleil magnifique. La matinée s'est conclue par une marche vers Stella-Plage. Après la collation du midi, les participants ont visité les jardins de Séricourt.

L'exercice physique et en particulier la pratique du stretching permet de conserver un corps en forme comme le prouvent les 3 octogénaires mises à l'honneur.

Un diplôme de « bons et loyaux services » a été décerné à Madame Pascale Dubrunquez pour 20 ans de fonctions en tant que trésorière, puis trésorière adjointe au sein de l'association, et à Jean Quillot, pour 20 ans de pratique d'enseignant de stretching.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions : présidente Marie-Noëlle Quillot, vice-présidente Edmonde Guillaume, secrétaire et secrétaire adjoint Margot et Jean-Michel Palié, trésorier Christian Noreux, trésorière adjointe Pascale Dubrunquez.

Pour tout renseignement, contactez Mme Quillot au 06 19 81 84 51

Amicale Laïque

Un investissement pédagogique et éducatif des plus profitables.

L'association a participé à hauteur de 441 € au financement des entrées de tous les élèves à Orionis (planétarium) à Douai en complément des 441€ versés par l'association des parents d'élèves et des 800€ d'aide financière de la commune.



Une braderie qui fera date

Le samedi 8 juin, l'Amicale a organisé une braderie qui a attiré beaucoup de monde.

Les bénévoles remercient les exposants et les visiteurs de leur visite. Les bénéfices seront utilisés pour aider au financement des actions pédagogiques que les équipes enseignantes vont mettre sur pied à la prochaine rentrée.

PPCL

Les 8 et 9 juin, le ping pong club de Lewarde a mis sur pied en co-organisation avec le district Douaisis le championnat du Douaisis de tennis de table.

Les rencontres ont eu lieu au centre social d'Ecaillon grâce à la collaboration du club avec les municipalités d'Ecaillon et Lewarde. Madame Meunier, directrice a accepté le prêt des installations du centre social pour ce grand moment de fête sportive.

D'autres partenaires ont permis la réussite de l'épreuve dont le foyer de vie d'Auberchicourt qui a mis camion et chauffeur à disposition pour tous les transports (tables et séparations de Bruille et de Lewarde)

Les rencontres n'auraient pu se dérouler sans les bénévoles qui ont passé deux jours au service des pongistes en assurant l'intendance indispensable à une bonne réussite. (photo 3)

Les dirigeants du district les ont chaleureusement félicités pour la qualité de l'accueil.

200 participants ont pratiqué leur sport favori durant le week-end.

Des pongistes lewardois ont brillé et se sont hissés sur les marches du podium.

Citons : en minimes Noa Carlier 1^{er} (photo 1), en moins de 700 points Théo Hamy 1^{er} (photo 2), en junior filles Léane Palié 2 ème, en dames Carole Anne Staquet 3 ème, en moins de 1100 points Noa Carlier 1 er, Hervé Denis 3 ème, en moins de 1300 points Frédéric Dussart 3^{ème}, chez les vétérans Olivier Van Wynsberge 3eme.

Le PPCL a obtenu le challenge de la participation avec 30 joueurs inscrits.



Course des 20 communes

Un grand champion Christopher Lacourt a relié les 20 communes du Cœur d'Ostrevent pour promouvoir le sport et la santé au sein de la communauté de communes.

Aidé par deux accompagnants, il a parcouru les 64 km en environ 7h en marquant un arrêt devant chaque mairie.

Membre des forces de l'ordre, Christopher a toujours pratiqué les sports de combat ainsi que la musculation.

En 2021, il s'est progressivement entraîné pour s'engager sur un ironman : 3,8 km de nage 180 km de vélo puis 42 km de course à pied.



Cela n'a pas suffi, s'en est suivi, en juin 2023 la participation à la coupe du monde de triple ironman : 11,4 km de natation, 540 km de vélo et 126 km de course à pied sans dormir, sans manger de vrai repas tout cela en 52 h. Christopher se préparera à partir de septembre à participer à la coupe du monde de déca-ironman : 38 km de nage, 1800 km de vélo et 420 km de course à pied.

Syndicat d'Initiative



SYNDICAT D'INITIATIVE DE LEWARDE

SAMEDI 3 AOÛT



ESQUELBECQ

Visites guidées
du château



les gigottos automates
et de l'Eglise Saint Folquin



Départ 9h 00 retour vers 20h00

Adhérent 45€
Non Adhérent 48€



Date limite d'inscription le 30 juin

renseignements

Edouard BORKOWSKI 09/52/62/90/00 07/86/17/55/06

Jean Bernard LEVECQUE 06/87/44/55/94

Réservation avec règlement

à l'ordre du Syndicat d'initiative de LEWARDE

Chez E. BORKOWSKI 184A RUE JULES GUESDE 59287 LEWARDE

Société de chasse



LEWARDE BROCANTE

DU 14 JUILLET 2024

Organisée par la Société de Chasse de Lewarde

Place des Vésignons, rue de Monchecourt, rue de Roucourt

6 € les 3 mètres (Particuliers)
15 € les 3 mètres (Commerçants)

Avec la participation des
"Géants de Lewarde"



Réservations

Salle MECHTA Rue Jules Guesde

Buvette et Restauration
sur place

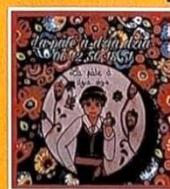
Riverains: Samedi 15 juin
de 9h30 à 12h00

Les Lewardois et les Extérieurs:

Les Samedis 22 Juin, 29 Juin et
6 Juillet

de 9h30 à 12h00

Renseignements au
06/56/75/04/28



MASSAGES

au cabinet - en entreprise & à domicile !

Amma assis - 20min 30€
Massage détente - 30 min 40€
Massage balinais - 1h15 75€
Massage enfant (5 à 14ans) 50€
Massage bébé selon l'ayurveda ** (4 mois à 4ans)
Pressothérapie Sur demande

06 13 58 54 38
up.go.coaching@gmail.com - www.pauline-coaching.com
180 rue de Roucourt à LEWARDE

UP'n Go

Nouveauté à Lewarde

Pauline ZECHEL, coach professionnelle et praticienne massage bien être (public féminin) certifiée et engagée vers un retour au bien-être au quotidien vous accueille en visio ou en présentiel pour :

- Confiance en soi - image de soi - rapport au corps
- équilibre vie pro/perso - gestion des émotions
- conduite du changement - Management & Leadership

Le prochain bulletin communal paraîtra fin août.

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 16 élus

Augmenter les recettes ou diminuer les dépenses de la France ?

Le gouvernement se cache derrière des conjonctures économiques pour justifier le déficit du budget de la France. Les grands médias n'incriminent guère nos gouvernements qui sont pourtant responsables de ce fiasco budgétaire. Les députés et sénateurs n'ont pas, rappelons-le, été associés au débat sur le sujet à cause du 49.3 utilisé à tout-va.

La Cour des Comptes avait indiqué en septembre 2023 que les prévisions budgétaires étaient trop optimistes. Après la suppression d'autorité de 10 milliards d'€ de crédits, la Cour des comptes amplifie le discours alarmiste. Elle déclare indispensable de réduire la dépense publique de 50 milliards d'ici à 2027.

A force de réduire ou supprimer des impôts, le gouvernement a provoqué une augmentation catastrophique du déficit. Rappelons pour mémoire la suppression de l'ISF, le plafonnement de la taxe des dividendes à 30 % (PFU), les exonérations des cotisations sociales (le CICE), de la redevance pour l'audiovisuel, de la taxe d'habitation, de la diminution, en 2024, d'un quart de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Le gouvernement a sciemment déséquilibré le budget par des recettes en baisse. Pour réduire la dette, il n'envisage pour seule solution que de minorer encore et toujours les dépenses. Les services publics n'ont plus les moyens de fonctionner normalement et de répondre aux demandes légitimes des usagers.

L'hérésie de la baisse des dépenses publiques n'a qu'un but : protéger les milliardaires français, caste de nobles dans la République, en ne les faisant pas participer à l'effort collectif.

D'autres choix sont possibles : taxe progressive sur le patrimoine des 1 % des plus riches (30 milliards), taxes sur les rachats d'actions à 10 % (3 milliards), sur les dividendes distribués à 1 % (2,4 milliards), sur les transactions financières (7 milliards), création de deux tranches supplémentaires d'impôt avec des taux maximaux de 50 et 55 %, lutte radicale contre l'évasion fiscale (80 à 100 milliards d'€ à récupérer).

Ces mesures pour équilibrer à terme le budget de l'état éviteraient les ponctions inévitables que l'état opérera de nouveau et inévitablement, dans la logique mortifère qui est la sienne, sur le budget des fonctions publiques et sur la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée aux communes.

(article rédigé avant la dissolution de l'Assemblée nationale)

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.